

2.14
A
C. 174-27

— 8 —

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, portant modification de l'article 18 du décret du 27 vendémiaire an II (Vente des navires). (N° 187, session de 1897.)

Nommée le 22 octobre 1897.

MM.

- 1^{er} BUREAU : TILLAYE.
2^e — BARBEY.
3^e — DELCROS.
4^e — MARET.
5^e — PONTIER DE CHAMAILLARD.
6^e — SIEGFRIED. *Rapporteur*
7^e — LABROUSSE. *Secrétaire*
8^e — BAYOL.
9^e — TRYSTRAM. *Président*
-



Réunion du 26 8^{bre} 97

Président M. Crystace

Secrétaire M. Labrousse

Après examen du projet, la Commission
désigne M. Siegfried comme rapporteur.

Le Secrétaire

Le Président

M. Labrousse

Siegfried

Réunion du 11 9^{bre} 1897

M. Crystace Président

M. Labrousse Secrétaire

M. Siegfried donne lecture du
rapport qu'il a préparé sur les modifications
à apporter dans la législation relative
à la vente du navire au
part de navire.

Le rapport est adopté et M. Siegfried
est autorisé à le déposer.

Le Président

Le Secrétaire

Siegfried

M. Labrousse